



**Les Producteurs d'oeufs d'incubation
du Canada**

**RAPPORT ANNUEL
2012**



Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél: (613) 232-3023

Télécopieur: (613) 232-5241

Courriel: info@chep-poic.ca

Site Web: <http://www.chep-poic.ca>

Table des matières

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Message de président.....	1
Rapport du directeur général	2
Conseil d'administration des POIC.....	5
Mission des POIC	5
Analyse du marché canadien des oeufs d'incubation	6
Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair	12
Rapport du Comité de gestion de la production.....	14
Rapport du Comité aviseur	16
Rapport du Comité des finances	18
Rapport du Comité de la recherche	19
Suppléants des POIC	20
Gérants des provinces	20
Permanents des POIC.....	20
États financiers des POIC au 31 décembre 2012	

Message du président

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

C'est l'expression « le temps passe vite quand on s'amuse » qui me vient à l'esprit lorsque je pense à 2012. L'année a vraiment passé très vite et être votre président m'a été agréable. Le point culminant de l'année a été sans conteste la signature de l'addendum à l'Accord fédéral-provincial (AFP) par les producteurs d'œufs d'incubation de l'Alberta et de la Saskatchewan et les autres signataires des deux provinces. Le soutien indéfectible accordé à la gestion de l'offre par les gouvernements fédéral et provinciaux est digne de notre gratitude. Le renforcement des relations et la conscience de nos rôles et responsabilités avec nos partenaires de l'industrie ont aussi fait de 2012 une année mémorable. Le travail de l'industrie sur les questions de salubrité des aliments, bien-être des animaux et utilisation des antimicrobiens et sur les exigences pour les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs n'est pas passé inaperçu.

Tandis que nous entamons 2013, je suis optimiste et je crois que l'élan positif perdurera. J'espère qu'on mènera l'AFP à bonne fin avec l'approbation prochaine de la Proclamation des POIC une fois les différentes étapes des démarches fédérales franchies. L'allocation et la production intérieures d'œufs d'incubation ont attiré l'attention au cours de l'année écoulée et le travail continue à divers niveaux en vue d'une solution qui puisse emporter l'adhésion de tous les partenaires de l'industrie. Qu'il s'agisse de l'utilisation et du mouvement du contingent tarifaire (CT), d'importations supplémentaires ou de mouvement interprovincial de poussins, des problèmes vont toujours se poser et la collaboration avec nos partenaires de la gestion de l'offre et les couvoirs est essentielle pour faire progresser notre industrie et faire en sorte que la production intérieure soit réalisée là où elle a été attribuée. Nous avons la possibilité d'assumer un rôle de leadership et de travailler avec l'industrie sur la question de l'utilisation des antimicrobiens. Beaucoup a déjà aussi été réalisé au chapitre du bien-être des animaux avec, notamment, le lancement de l'examen du code de pratiques de la volaille selon la méthode conçue par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) en vue de tenir compte des nouvelles réalités. Le travail sur la salubrité des aliments se poursuit avec l'examen de la politique relative aux troupeaux d'approvisionnement des couvoirs, qui, une fois terminé, placera davantage de responsabilités sur les producteurs pour prouver que leur produit est sain.

Mon rôle de président veut aussi que je détecte des occasions pour notre secteur. Au plan de la production, je sais que les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair s'adaptent aux besoins du marché et continueront à investir dans notre industrie. Nous devons nous occuper des commentaires négatifs proférés injustement à l'égard de la gestion de l'offre. Les dirigeants du secteur contingenté ont pris des mesures pour remédier à ce problème. À titre personnel, nous devons nous demander ce que nous allons faire à cet égard. En tant que producteurs, nous avons d'autres occasions de faire notre part pour défendre notre moyen de subsistance.

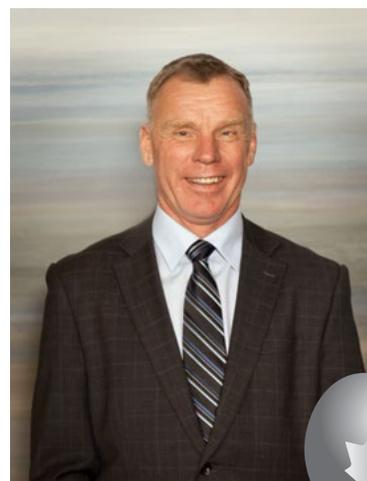
Je remercie les permanents et les administrateurs des POIC, ainsi que les suppléants et les gérants des provinces, pour cette année tout à fait mémorable.

Cordialement salutations,

Le président,



Jack Greydanus



Jack Greydanus
Président



Rapport du directeur général

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont fait diligence pour ajouter l'Alberta et la Saskatchewan comme membres signataires à l'Accord fédéral-provincial (AFP) des POIC et en faire des membres à part entière de l'Office. En mai dernier, l'addendum de l'AFP des POIC a été signé par tous les signataires de la Saskatchewan, et ceux de l'Alberta l'ont signé fin décembre.

L'ajout de l'Alberta et de la Saskatchewan renforce encore la mission des POIC qui est de continuer à favoriser la croissance et la rentabilité du secteur des œufs d'incubation de poulet de chair du Canada afin d'avoir une industrie forte, efficace et concurrentielle, et de garantir un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet de chair de qualité à l'industrie canadienne du poulet.

L'approbation de la modification de la Proclamation des POIC – l'étape finale indispensable pour intégrer l'Alberta et la Saskatchewan comme membres signataires – suit son chemin au sein du gouvernement fédéral et devrait être acquise dans la première moitié de 2013.

Au cours de l'année, les POIC ont rencontré les producteurs de la Nouvelle-Écosse et ont été informés des démarches et des problèmes actuels de la province; ils leur ont précisé leur objectif qui est de renforcer l'industrie et de représenter tous les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada. Les POIC ont en outre entamé la discussion avec les producteurs du Nouveau-Brunswick et prévoient de les rencontrer en 2013.

En 2012, les POIC représentaient 235 producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair, de la Colombie Britannique au Québec, qui, à eux tous, ont livré 91 % des 666,1 millions d'œufs d'incubation de poulet de chair produits au Canada au cours de l'année. Une étude d'impact économique réalisée en 2011 au nom des quatre offices avicoles nationaux du Canada qui sont assujettis à la gestion de l'offre a révélé que les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair ont contribué pour 286 millions de dollars au PIB du Canada et comptent plus de 3500 emplois sur l'emploi total du Canada.

Comme prévu, la 11^e année du cycle des négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a vu très peu de mouvement en raison des élections qui se sont déroulées un peu partout dans le monde, notamment aux États-Unis. Par contre, le Canada et l'Union européenne ont augmenté le rythme des pourparlers pour mener à bonne fin l'Accord économique et commercial globale (AECG) en 2012. Les deux gouvernements espéraient la conclusion de l'AECG avant la fin de l'année, mais ce n'a pas été possible. On continue à faire pression pour mener à bien ces négociations au début de 2013 parce que les États-Unis et l'Union européenne doivent entamer des discussions en vue de conclure un accord commercial bilatéral dans l'année.

En juin 2012, le Canada et le Mexique ont officiellement demandé à devenir membres du groupe des neuf pays du Partenariat trans pacifique (PTP) pour participer aux négociations. Le 9 octobre, le gouvernement canadien a annoncé que le Canada s'était officiellement joint aux négociations commerciales du PTP et avait été invité à s'asseoir à la table de négociation pour la 15^e série de négociations du PTP qui a eu lieu du 3 au 12 décembre 2012 à Auckland (Nouvelle-Zélande). Il y a donc maintenant onze pays membres (l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam) qui participent aux négociations de cet accord commercial multilatéral. Le Japon a exprimé son intérêt à prendre part à ces négociations; mais aucune décision n'a été prise pour l'instant.



Giuseppe Caminiti
Directeur général, POIC



Rapport du directeur général

Les POIC, avec les autres secteurs nationaux de la gestion de l'offre, continuent à surveiller les critiques publiques dont fait en permanence l'objet la gestion de l'offre et réagissent activement en présentant et précisant les avantages du système de gestion de l'offre. On croit à tort dans certains segments du public et dans les médias que le refus du gouvernement du Canada de négocier des concessions pour les secteurs canadiens des produits laitiers, de la volaille et des œufs l'a empêché d'avancer dans ses pourparlers commerciaux multilatéraux. Le gouvernement canadien continue à soutenir avec force la gestion de l'offre et a indiqué qu'elle n'est pas à négocier. Cette position n'a pas empêché le Canada de participer à des accords commerciaux et d'en conclure. Les POIC continueront à s'impliquer avec le gouvernement canadien dans les discussions commerciales pour défendre et faire valoir la position commerciale équilibrée du Canada dans tous les accords.

Les POIC ont consacré énormément de temps et de ressources, au cours de l'année écoulée, aux questions liées au mouvement interprovincial (MIP) du secteur des œufs d'incubation de poulet de chair et des poussins et à son effet sur la capacité des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair de produire leur allocation. Le dialogue se poursuivra l'année prochaine.

La tendance à la hausse du prix des aliments de la volaille s'est maintenue au cours de l'année et il s'est fixé à des niveaux supérieurs, d'où une augmentation des coûts de production pour les producteurs et tous les segments de l'industrie. Le coût des aliments représente une part importante des frais des producteurs et a des répercussions sur toute l'industrie.

Les POIC ont fixé l'allocation 2012 d'œufs d'incubation de poulet de chair de façon qu'elle corresponde aux besoins de poulet du Canada; mais en raison de divers problèmes de production dans certaines régions du pays, on a connu des pénuries dans quelques provinces. C'est ainsi que les producteurs et les couvoirs de tout le pays ont collaboré pour envoyer du produit intérieur et importé là où il en manquait afin de répondre aux besoins du marché et de réduire les importations supplémentaires.

Les producteurs de toutes les provinces doivent s'efforcer de produire leur allocation. Il est tout aussi important que les producteurs et les couvoirs œuvrent de concert pour faire en sorte que les besoins du marché canadien soient satisfaits. Les relations positives entre les producteurs et les couvoirs, tant au niveau fédéral que provincial, ont été évidentes dans le travail entrepris pour améliorer le processus des importations supplémentaires et dans les discussions relatives aux questions d'importation qui touchent l'industrie canadienne.

Les POIC se sont efforcés de terminer la rédaction du projet de guide de gestion du programme de salubrité des aliments à la ferme intitulé Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) dans le but de continuer à améliorer et augmenter l'uniformité de la vérification et de la mise en œuvre du programme. On continue à mettre en œuvre le PCQOI^{MC} dans les exploitations de production d'œufs d'incubation de poulet de chair de tout le pays, y compris dans des fermes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Au Canada, environ 95 % des producteurs sont certifiés.

Un programme de bien-être des reproducteurs de poulet de chair reposant sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme : Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* (2003) et les pratiques courantes de l'industrie a été rédigé. On est en train d'actualiser le code selon le processus établi par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Dans le cadre de ce processus du CNSAE, on a aussi rédigé un rapport sur les questions prioritaires en matière de bien-être des reproducteurs. Les POIC sont également fiers de contribuer à l'élaboration du cours canadien de vérification du bien-être de la volaille dont sont chargés le Poultry Industry Council (PIC) et la Professional Animal Auditor Certification Organization, Inc. (PAACO, organisation de certification des vérificateurs professionnels des animaux).

Rapport du directeur général

Les POIC continuent à travailler, avec les parties prenantes de l'industrie et du gouvernement, à l'élaboration d'une politique pour les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs. On est en train de discuter des questions prioritaires comme le coût et l'administration du programme. Les POIC sont également représentés au sein du Groupe de travail national sur *Salmonella enteritidis* (S.e.), qui coordonne la conception du plan stratégique national pour réduire la présence de S.e chez les humains et la volaille, et participent aussi activement à l'élaboration d'une stratégie pour l'ensemble du secteur concernant l'utilisation des antimicrobiens (UAM).

Il reste plusieurs dossiers en instance auxquels il faut ajouter les nouveaux problèmes qui se sont présentés au cours de l'année, et nous les approfondissons dans le rapport annuel.

Je tiens à remercier le président, Jack Greydanus, le Conseil d'administration, les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair de tout le pays et les permanents des POIC, Nicole, Tim, Viki, Joy et Emily pour leur dévouement envers l'industrie des d'œufs d'incubation de poulet de chair.

Cordialement,



Giuseppe Caminiti
Directeur général

Conseil d'administration des POIC

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :

- ▲ Gylsain Loyer, Québec
- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Dean Penner, Manitoba
- ▲ Ernie Silveri, représentant de la FCC
- ▲ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▲ Calvin Breukelman, vice-président, Colombie-Britannique
- ▲ Jack Greydanus, président, Ontario

Mission des POIC

Continuer à favoriser la croissance et la rentabilité du secteur des œufs d'incubation de poulet de chair du Canada afin d'avoir une industrie forte, efficace et concurrentielle, et de garantir un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet de chair de qualité à l'industrie canadienne du poulet.



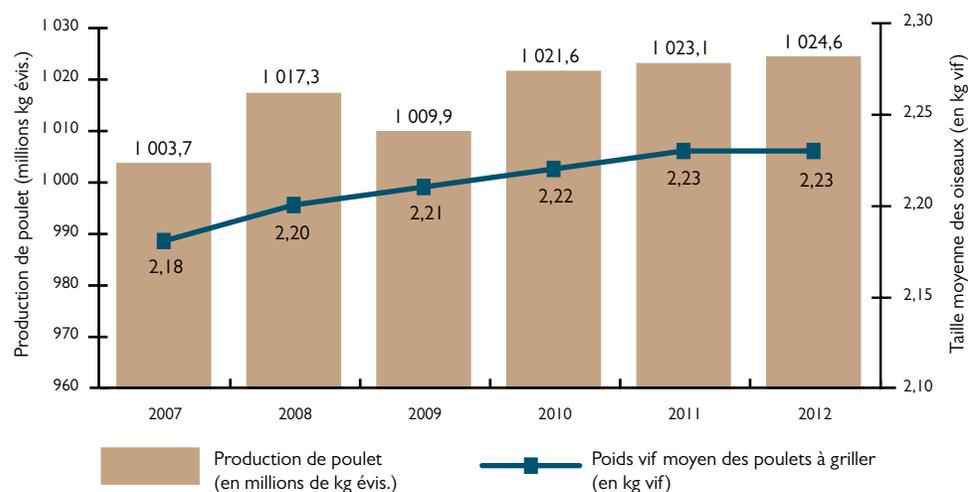
Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

En 2012, l'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet de chair a dû relever un certain nombre de défis, notamment le coût croissant des aliments de la volaille, la demande stagnante des consommateurs et la production inférieure de poulet. La production intérieure d'œufs d'incubation a progressé de 1,6 % et a atteint 99,0 % des allocations finales fixées en juillet 2012, contre 97,0 % en 2011. En 2012, les couvoirs canadiens ont mis 1,7 % d'œufs de plus en incubation que l'année précédente, ce qui a contribué à compenser l'augmentation des importations d'œufs d'incubation de poulet de chair (+ 2,4 %) et de poussins destinés à la production de poulets (+ 3,5 %), avec l'amélioration du taux d'éclosion dans la plupart des provinces.

On a établi les allocations initiales 2012 (en mars 2011) des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) en tablant sur une production estimative de poulet de 1 052 millions de kilogrammes, mais cette prévision a été révisée à la baisse en juillet 2011 (à 1 032 millions de kilogrammes) et à nouveau en novembre 2011 (à 1 031 millions de kilogrammes), mais est restée inchangée en mars 2012 lorsqu'on a examiné à nouveau les allocations 2012. Cependant, en réaction aux tendances indiquant une production de poulet inférieure à celle de l'année précédente ainsi qu'à la sous-production des allocations de poulet au premier semestre de 2012, sans indication claire de croissance au deuxième semestre, le Conseil d'administration des POIC a décidé de fixer les allocations finales 2012 en tablant sur une production de poulet de 1 028 millions de kilogrammes, ce qui représentait une croissance de 4,9 millions de kilogrammes (ou 0,5 %) par rapport à la production de l'année précédente. Pour finir, malgré des périodes de surproduction au deuxième semestre de l'année, la production de poulet s'est élevée en 2012 à 1 024,6 millions de kilogrammes (éviscérés), soit une hausse de 1,5 million de kilogrammes (ou 0,1 %) par rapport aux 1 023,1 millions de kilogrammes produits en 2011, mais 3,4 millions de kilogrammes de moins que la production utilisée pour établir les allocations finales d'œufs d'incubation de poulet de chair de 2012.

Production canadienne de poulet (2007-2012)



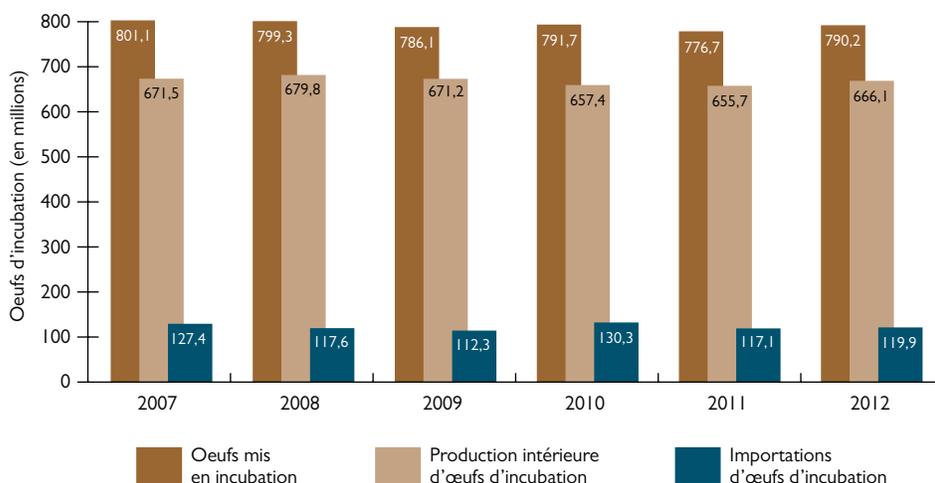
Sources : Les Producteurs de poulet du Canada (production de poulet);
les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (taille moyenne des oiseaux)

Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

En 2012, les couvoirs canadiens ont mis au total 790,2 millions d'œufs de poulet de chair en incubation, soit plus de 13,5 millions d'œufs (ou 1,7 %) qu'en 2011. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet de chair s'est élevée à 666,1 millions en 2012, et a dépassé de 10,5 millions (ou 1,6 %) celle de 2011. La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada a atteint 99,0 % de l'allocation finale 2012, mais les importations d'œufs d'incubation de poulet de chair ont augmenté de 2,8 millions (ou 2,4 %) par rapport à 2011, tandis que le nombre de poussins destinés à la production de poulets importés au Canada a été supérieur de près de 0,6 millions (ou 3,5 %) à celui de 2011. De ce fait, les importations combinées de 2012 ont augmenté de près de 3,7 millions d'œufs (en équivalents œufs) ou 2,6 % par rapport à 2011, alors que le nombre total d'œufs d'incubation de poulet de chair exportés a diminué de 0,6 millions (ou – 80,8 %) par rapport à 2011.

Pour finir, la production 2012 d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada a été beaucoup plus proche de l'allocation finale que les années précédentes et la majorité des provinces ont déclaré une production globale meilleure. Chez les provinces membres des POIC et celles qui ont des contrats avec eux, la production intérieure a atteint 97,6 % de leur part des allocations finales de 2012, contre 96,0 % en 2011.

Statistiques canadiennes des œufs d'incubation de poulet de chair (2007-2012)



Sources : POIC; Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Au cours du quatrième trimestre de l'année, les POIC ont reçu plusieurs demandes d'importations supplémentaires des couvoirs. Les demandes d'œufs d'incubation de poulet de chair à livrer courant octobre et novembre ont été satisfaites avec du produit intérieur et du quota d'importation (CT). Les demandes d'importations supplémentaires d'œufs d'incubation de poulet de chair à livrer courant décembre n'ont pu être satisfaites, et on a autorisé l'octroi de licences d'importations supplémentaires à des couvoirs ontariens et québécois pour un total de 5,0 millions d'œufs d'incubation à livrer jusqu'au 31 décembre. Globalement, 4,8 millions d'œufs d'incubation de poulet de chair sont entrés au Canada au titre des importations supplémentaires en 2012, soit 96,5 % de toutes les licences accordées.

Production provincial d'œufs d'incubation

Globalement, la production intérieure d'œufs d'incubation du Canada a augmenté de 10,5 millions d'œufs (ou 1,6 %) par rapport à 2011. En Colombie-Britannique, elle a progressé de 1,0 % en 2012 et est arrivée à 96,8 % de l'allocation à la fin de l'année avec une baisse de 2,4 % des mises en incubation en cours d'année et une réduction de 3,3 % des importations totales. Le taux d'éclosion 2012 de la C.-B. s'est amélioré et est passé à 84,0 %, alors qu'il avait été de 82,5 % en 2011, et la production de poulet a augmenté de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

En Alberta, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair a progressé de 0,1 million d'œufs (ou 0,2 %) en 2012 et est arrivée à 92,3 % de l'allocation finale, tandis que les mises en incubation ont diminué par rapport à l'année précédente (- 0,8 million ou - 1,0 %), de même que les importations totales (- 6,0 %). Le taux d'éclosion albertain de 2012 s'est amélioré et est passé à 80,6 %, ce qui représente un gros progrès par rapport aux 79,0 % de 2011, et la production de poulet a augmenté de 1,0 % par rapport à l'année précédente.

La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair de la Saskatchewan a connu une forte croissance en 2012, puisqu'elle a dépassé de 2,7 millions (ou 10,4 %) celle de 2011, et a atteint 98,4 % de l'allocation finale. Si le total des œufs mis en incubation n'a augmenté que de 0,2 million (ou 0,6 %) en 2012, les importations de la Saskatchewan ont chuté de 32,6 % par rapport à 2011. Le taux d'éclosion est passé de 80,5 % en 2011 à 81,6 % en 2012 et la production de poulet a augmenté de 0,6 % pendant l'année.

La production d'œufs d'incubation de poulet de chair du Manitoba a aussi connu une forte croissance en 2012 puisqu'elle a dépassé de près de 2,3 millions d'œufs (ou 7,7 %) celle de 2011 et a atteint 99,3 % de l'allocation finale. Les importations de la province ont chuté de 7,5 % en 2012 alors que le taux d'éclosion est resté inchangé à 80,9 % et que la production de poulet a augmenté de 2,7 % par rapport à 2011.

En Ontario, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair a progressé de 1,8 million d'œufs (ou 1,0 %) en 2012 et a atteint 95,6 % de l'allocation finale, et les mises en incubation ont aussi augmenté par rapport à l'année précédente (de 5,4 millions d'œufs ou 2,4 %) ainsi que les importations totales (de 4,1 %, y compris les importations supplémentaires). Par contre, le taux d'éclosion ontarien a diminué, puisqu'il est passé de 83,2 % en 2011 à 82,4 % en 2012, ainsi que la production de poulet qui a baissé de 1,2 % en 2012 par rapport à l'année précédente.

Bien que la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair du Québec ait diminué de 2,2 millions d'œufs (soit - 1,2 %) par rapport à l'année précédente, les couvoirs québécois ont mis 4,0 millions d'œufs en incubation de plus (soit 1,8 %) en 2012 du fait de l'augmentation de 15,2 % des importations, importations supplémentaires comprises. Compte tenu de sa location totale de quota de 1,0 million d'œufs d'incubation de poulet de chair à la C.-B., à l'Alberta et à l'Ontario en novembre 2012, la production intérieure totale du Québec a atteint 102,1 % de l'allocation finale. Le taux d'éclosion du Québec s'est amélioré puisqu'il est passé de 82,7 % en 2011 à 83,0 % en 2012 et la production de poulet est restée stable puisqu'elle n'a augmenté que de 0,2 % par rapport à 2011.

Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation par province (en milliers d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/ÎPÉ/T-N	Canada
2012	98 399	65 165	29 217	32 622	197 641	180 152	25 355	37 595	666 148
2011	97 430	65 035	26 460	30 295	195 781	182 386	24 019	34 314	655 721
2010	97 896	68 107	26 665	31 402	199 190	175 712	23 602	34 874	657 447
2009	100 899	67 332	29 033	31 593	199 007	182 216	21 499	39 676	671 255
Variation en %									
12/11	1,0	0,2	10,4	7,7	1,0	(1,2)	5,6	9,6	1,6
11/10	(0,5)	(4,5)	(0,8)	(3,5)	(1,7)	3,8	1,8	-1,6	(0,3)
10/09	(3,0)	1,2	(8,2)	(0,6)	0,1	(3,6)	9,8	-12,1	(2,1)

Sources : POIC, AAC

Le taux national d'éclosion a légèrement progressé (de 0,1 % par rapport à 2011) pour passer à 82,3 %, l'Alberta, la Nouvelle-Écosse et la C.-B. enregistrant des hausses de près de 2 % par rapport à 2011 alors qu'une baisse s'est produite en Ontario (- 0,9 %) et dans la région constituée du Nouveau-Brunswick, de l'Î.-P.É. et de Terre-Neuve-et-Labrador (- 6,8 %). Le poids vif moyen des poulets à griller produits au Canada a légèrement diminué en 2012 pour passer à 2,23 kg de poids vif par oiseau parce que les hausses enregistrées en C.-B. (+ 1,0 %), au Manitoba (+ 0,3 %) et au Québec (+ 0,2 %) ont été plus que compensées par les tailles inférieures des oiseaux des autres provinces et régions. Seul l'Ontario a connu une baisse de sa part du marché de la production de poulet (- 1,2 % par rapport à 2011) tandis que toutes les autres provinces, y compris la région constituée du Nouveau-Brunswick, de l'Î.-P.É. et de Terre-Neuve-et-Labrador, ont vu la leur augmenter en 2012.

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation (2012)

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/ÎPÉ/T-N	Canada
Taux d'éclosion									
Taux en 2012 (en %)	84,0	80,6	81,6	80,9	82,4	83,0	84,4	75,2	82,3
% de variation 12/11	1,9	2,1	1,4	0,0	(0,9)	0,4	2,1	(6,8)	0,1
Importations totales (combinées)									
(en milliers d'œufs)	24 087	11 885	4 658	9 878	43 610	46 723	552	3 347	144 741
% de variation 12/11	(3,3)	(6,0)	(32,6)	(7,5)	4,1	15,2	206,7	2,3	2,6
Production de poulet									
(en million de kg évis.)	155 213	93 027	39 814	43 419	330 898	280 754	35 634	45 916	1 024,6
% de variation 12/11	0,8	1,0	0,6	2,7	(1,1)	0,2	2,0	0,9	0,1
Production de poulet									
Part de marché (en %)	15,1	9,1	3,9	4,2	32,3	27,4	3,5	4,5	100,0
% de variation 12/11	0,6	0,8	0,4	2,6	(1,2)	0,1	1,8	0,8	-
Poids moyen des poulets à griller									
(en kg vif par oiseau)	2,18	2,26	2,05	1,97	2,29	2,28	2,15	2,10	2,23
% de variation 12/11	1,0	(0,4)	(0,9)	0,3	(0,4)	0,2	(1,3)	(1,2)	(0,1)

Sources : POIC (Taux d'éclosion); AAC (Importations); PPC (Production de poulet)

Recettes monétaires agricoles et prix payés aux producteurs

En 2012, le total des recettes monétaires agricoles obtenues par les producteurs d'œufs d'incubation a augmenté de 5,1 % par rapport aux 259,5 millions de dollars gagnés en 2011 pour s'élever à 272,7 millions de dollars. Cette hausse est due en grande partie aux prix supérieurs des poussins vendables dans toutes les provinces, augmentation de 3,5 % en moyenne par rapport à 2011, due au renchérissement de la moulée provoqué par la sécheresse estivale dans la plupart des régions productrices. Les recettes monétaires agricoles 2012 ont aussi augmenté du fait de la production intérieure d'œufs d'incubation supérieure dans la plupart des provinces, la production nationale dépassant de 1,6 % celle de l'année précédente.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs dans la zone règlementée

	Recettes monétaires		Prix moyen des œufs d'incubation	
	2012 en milliers \$	% de variation 12/11	¢ par poussin vendable (moyenne 2012)	% de variation 12/11
Colombie-Britannique	43 236	1,7	54,52	0,6
Alberta	28 007	4,7	53,34	4,4
Saskatchewan	12 661	17,0	53,70	5,7
Manitoba	13 713	10,7	52,17	2,7
Ontario	76 414	4,8	47,94	3,7
Québec	73 609	2,6	49,50	3,9
CANADA	272 756	5,1	51,86	3,5

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions provinciales (Prix des œufs d'incubation)



Rapport définitive de production 2011

L'évaluation finale de la production 2011 vérifiée d'œufs d'incubation de poulet de chair a été présentée au cours de la réunion de juillet 2012 des POIC. D'après les conclusions illustrées sur le tableau 4 ci-dessous, les provinces membres des POIC et celles qui ont des contrats de services avec eux ont enregistré des productions qui ne dépassaient pas leur allocation finale 2011. Compte tenu des transactions de quota des pools de location de quota de 2011, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada a atteint 97,0 % des allocations totales de 2011, moins que le taux d'utilisation global de 97,3 % réalisé en 2010, alors que l'allocation finale 2011 était essentiellement inchangée par rapport à celle de 2010. Étant donné que chacune des provinces membres des POIC et de celles qui ont des contrats avec eux ont enregistré un taux d'utilisation de 101 % ou moins pour l'année de production 2011, aucune pénalité de dommages-intérêts n'a été imposée.

Tableau 4 – Production et allocation 2011 par province pour les dommages-intérêts

Province	Production intérieure (œufs)	Allocations finales 2011 (œufs) ¹	Taux d'utilisation (%)	Quota loué (œufs)	Taux d'utilisation final (%)
Colombie-Britannique	97 430 407	102 855 777	94,73 %	-822 476	95,49 %
Alberta	65 035 335	70 981 434	91,62 %	0	91,62 %
Saskatchewan	26 460 114	29 834 873	88,69 %	-117 242	89,04 %
Manitoba	30 295 535	33 085 978	91,57 %	-375 930	92,62 %
Ontario	195 781 115	207 927 941	94,16 %	-1 763 978	94,96 %
Québec	182 385 893	177 500 466	102,75 %	3 079 626	101,00 %
CANADA	655 721 476	675 813 809	97,03 %	0	97,03 %

Source : POIC

Note : ¹ Avant les transactions provenant du location de quotas pour 2011.



Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair (ACPOIPC)

L'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair (ACPOIPC) a aidé financièrement trois jeunes producteurs agricoles afin de leur permettre d'élargir leurs connaissances de l'industrie des œufs d'incubation et d'en acquérir de nouvelles. James Malda de l'Alberta, Benjamin van Steenberg et Timothy van Steenberg de la Saskatchewan se sont rendus à Huntsville (Alabama) dans les établissements Aviagen.

Cette visite a été l'occasion pour ces trois jeunes agriculteurs d'en apprendre davantage sur l'industrie avicole américaine et de recevoir des informations sur les conseils de gestion les plus récents et les pratiques exemplaires en matière de nutrition, soins vétérinaires, objectifs de biosécurité, planification de la production, méthodes d'expédition et d'exportation, ainsi que sur les dernières données relatives à la souche parentale Ross et à la performance des poulets à griller. Afin qu'ils puissent voir de près les pratiques de gestion, le directeur technique canadien, Mark Belanger, leur a fait visiter le couvoir Aviagen, le dépôt d'œufs de la compagnie, les bâtiments de poulettes et de reproducteurs, et l'établissement d'un client.

Le Programme pour jeunes agriculteurs de l'ACPOIPC est une excellente occasion de contribuer à la préparation de la prochaine génération de directeurs de production en vue de leur succès futur dans l'industrie avicole mondiale. Ces jeunes agriculteurs travaillent avec les membres de leur famille dans l'exploitation avicole depuis un très jeune âge et comptent faire carrière dans le secteur de l'aviculture.

Timothy van Steenberg a été invité à faire part de son expérience au Conseil d'administration des POIC à sa réunion d'été, en juillet 2013 en Saskatchewan.



Composition :

- ▲ Brian Bilkes, président, Colombie-Britannique
- ▲ Tina Notenbomer, Alberta
- ▲ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▲ Kevin Enns, Manitoba
- ▲ Cheryl Firby, Ontario
- ▲ Robert Massé, Québec



Le Producteur de l'année 2011 de l'ACPOIPC

C'est à Jack et Christine Greydanus qu'a été remis le prix du Producteur de l'année 2011 lors de la réunion d'été des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada de juillet 2012 à Huntsville (Ontario). Le couple Greydanus réside à Petrolia (Ontario).



Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair (ACPOIPC)

Concours de dessins 2012 de l'ACPOIPC

Nous avons reçu 25 dessins extraordinaires pour le concours cette année!



Les membres de l'association ont choisi le dessin de Tianna Notenbomer, 13 ans, de Monarch (Alberta) pour le concours de cette année. Le dessin de Tianna a orné la carte de Noël envoyée au premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper.



Merci à tous les participants pour leurs dessins qui ont orné la série de cartes de Noël 2012 des POIC. De l'Alberta : Jessica Hofman, Ashley Ijtsma, Jayden Ijtsma; de la Colombie-Britannique : Joshua Apperloo, Rebecca Apperloo, Annette Bilkes, Claire Bilkes, Janes Bilkes, John Bilkes, Olivia Kunze, Richard Kunze, Brayden Lubach, Jacob Zylstra, Jessica Zylstra, Logan Zylstra et de l'Ontario : Angie Jones, Ben Sinnige, Joëlle Sinnige, Sabine Sinnige, Samantha Van Rooyen, Robert Van Rooyen, Nicole Van Rooyen, Victoria Van Rooyen, Matthew Ypma.

Les membres de l'association des producteurs ont modifié la formule de la réunion de novembre pour consacrer plus de temps à la discussion sur l'allocation, examiner les règlements administratifs et répartir le CT entre les couvoirs en fonction des mises en incubation intérieures. On tâchera, au cours des prochaines réunions de renforcer l'association des producteurs.

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité pour leur travail et leur soutien.

Le président de l'ACPOIPC,

Brian Bilkes

Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

La sécurité sanitaire des produits et le soin des animaux sont deux des domaines prioritaires des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). Les membres du Comité de gestion de la production (CGP) font des recommandations au Conseil d'administration des POIC sur ces questions importantes.

Sécurité sanitaire des produits

Les POIC s'engagent à continuer à produire des œufs d'incubation sains et de qualité. L'une de nos grandes activités a été de travailler avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les autres parties prenantes principales à un projet de politique fédérale pour les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs, y compris les reproducteurs de poulet de chair. Ce n'est pas une entreprise facile et il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes présents à la table pour prendre part à l'opération et nous assurer que ses résultats feront l'affaire des producteurs.



La salubrité des aliments reste l'un des grands soucis des consommateurs. Il est plus important que jamais que les producteurs disent ce qu'ils font, fassent ce qu'ils disent et le prouve, s'agissant de salubrité des aliments à la ferme. Le PCQOI^{MC} est l'outil qui permet précisément à nos producteurs de le faire.

Tandis que nous nous efforçons en permanence d'améliorer les choses, nous examinons nos pratiques et collaborons avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour garantir une utilisation responsable des médicaments. Le certificat du PCQOI^{MC}, valable plusieurs années, remis aux producteurs accrédités a été mis à jour et envoyé aux offices provinciaux. On est en train de préparer le projet de guide de gestion du PCQOI^{MC}, qui couvre l'ensemble des protocoles et procédures liées au PCQOI^{MC}, pour l'examen technique de l'ACIA (partie 2). Nous avons aussi examiné la *Fiche des troupeaux de réforme*, qui sert pour la traçabilité et est nécessaire pour l'expédition des oiseaux aux établissements de transformation sous régime fédéral.



Composition :

- ▲ Dean Penner, président, Manitoba
- ▲ Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
- ▲ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Jack Greydanus, Ontario
- ▲ Gyslain Loyer, Québec

Rapport du Comité de gestion de la production

Soin des animaux

Nous nous occupons de plusieurs questions relatives au soin des animaux. L'examen du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage*, dont la dernière parution remonte à 2003, est en cours et suit le processus mis au point par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). La première étape consistera à recevoir le rapport scientifique sur nos questions prioritaires en matière de bien-être. Les POIC prennent part à ce processus avec les autres organisations nationales énumérées dans le code.

Les POIC ont réalisé la première version du programme de bien-être des reproducteurs en consultant les offices provinciaux. Étant donné qu'une grande partie de ce programme repose sur le code, nous progresserons en coordination avec l'examen du code.

Les POIC ont également contribué à la réalisation d'une initiative sur la garantie du soin des oiseaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ce document, *Pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille, du producteur au transformateur* a été distribué aux producteurs et à l'ensemble de l'industrie.

Cordialement,

Le président du Comité de gestion de la production,



Dean Penner



Rapport du Comité aviseur

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Le Comité aviseur a été confronté à plusieurs défis en 2012 pour bien peser les recommandations de production actuelle et future, notamment l'escalade du prix des aliments de la volaille due à la sécheresse estivale, la sous-production de poulet des neuf premiers mois de l'année, la demande stagnante des consommateurs avec la hausse du prix des aliments et le lourd fardeau de la dette, pour n'en citer que quelques-uns.

Les membres se sont retrouvés en mars, juillet et novembre pour discuter des facteurs qui influent sur la situation du marché et examiner la production de poulet de 2012 et 2013. L'industrie du poulet a entamé l'année avec une baisse du prix des aliments de la volaille et un nouvel optimisme augurant une croissance de la production en 2012, avec de meilleures perspectives pour les consommateurs malgré la hausse du prix des denrées alimentaires, en particulier des viandes concurrentes. Les membres s'efforcent toujours d'arriver à un équilibre entre la satisfaction des besoins futurs du marché canadien du poulet et les indications voulues données aux producteurs d'œufs d'incubation pour qu'ils puissent planifier comme il se doit leurs placements de reproducteurs.

En mars, le comité a tâché d'évaluer la croissance attendue pour 2012 et 2013. La discussion sur la situation du marché a porté sur les éléments suivants : l'augmentation de 2,9 % de la production intérieure d'œufs d'incubation par rapport à l'année précédente alors que le total des mises en incubation a chuté de 3,6 %; la baisse de 29 % des importations d'œufs d'incubation de poulet de chair, alors que l'utilisation du CT dépassait de près de 2 % le prorata; la diminution de 5 % des importations de poussins destinés à la production de poulets avec une utilisation du CT inférieure de près de 17 % au prorata; l'amélioration du taux canadien d'éclosion qui est passé à 82,1 %; la baisse de 2,9 % de la production de poulet, les allocations fixées jusqu'à la mi-juillet étant inférieures de 1,5 % à celles des périodes correspondantes de 2011; les importations de poulet inférieures au prorata; les stocks de poulet en entrepôt baissant en dessous des volumes de l'année précédente; le poids vif moyen supérieure des poulets à griller canadiens (2,24 kg par oiseau); la baisse des prix vifs payés aux producteurs de poulet à griller, alors que les prix de gros restaient stables tandis que le prix des aliments de la volaille continuaient à diminuer; la part grandissante des volailles de réforme dans la production globale de poulet, qui a atteint 10,8 % de la production en 2011; la révision à la baisse des projections de croissance du PIB canadien à 2 % pour 2012 et à 2,5 % au maximum pour 2013, alors que l'inflation (IPC) de toutes les denrées alimentaires est montée à 4,2 % au cours des 12 mois précédents, toutes les viandes coûtant 6,5 % de plus, tandis que l'IPC du poulet, du bœuf et du porc était à 3,8 %, 11,9 % et 3,9 %, respectivement. Les membres ont admis que la solidité du marché estival dépendrait de la volonté des consommateurs d'acheter plus de poulet à la place des viandes concurrentes plus coûteuses, ce qui aurait des répercussions sur la croissance attendue en 2013. Prévoyant que les allocations de production de poulet de la deuxième moitié de 2012 dépasseraient la production réelle de l'année précédente, les membres se sont entendus pour recommander une production 2012 de poulet de 1031 Mkg, ce qui représente une croissance de 0,75 % par rapport aux 1023,1 Mkg produits en 2011, inchangée par rapport à l'allocation des POIC fixée en novembre. Pour 2013, les membres ont tablé sur une croissance modeste jusqu'à ce que la demande des consommateurs donne des signes d'amélioration, pour recommander 1041 Mkg pour 2013, soit une croissance de 1,0 % par rapport à l'allocation de 1031 Mkg des POIC pour 2012. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé ces deux recommandations.

En juillet, le comité s'est penché sur la recommandation de production finale de poulet pour 2012 avant d'examiner celle de 2013. Les membres ont discuté des tendances du marché suivantes: la hausse de 2,1 % de la production intérieure d'œufs d'incubation et la baisse de 1,4% du total des mises en incubation canadiennes par rapport à juin 2011; la diminution de 16 % des importations totales d'œufs d'incubation de poulet de chair et les importations inchangées de poussins destinés à la production de poulets; l'espoir que la demande de poulet épaulerait la croissance dans les mois d'été lorsque d'importantes quantités de viande de poulet désossée arriveraient sur le marché; la baisse de 1,8 % de la production de poulet, qui sera sans doute compensée par une croissance parce



Composition :

- ▲ Dean Penner, président, Manitoba
- ▲ Steve Welsh, AAC
- ▲ Brian Bilkes, ACPOIPC
- ▲ Jan Rus, PPC
- ▲ Ernie Silveri, FCC
- ▲ Nicolas Paillat, CCTOV
- ▲ Édouard Huot, MAECI
- ▲ Robert De Valk, ACSV

Rapport du Comité aviseur

que les allocations de poulet de la fin de l'année devraient dépasser la production réelle de l'année précédente; le poids vif moyen des poulets à griller (2,23 kg) inchangé; les importations de poulet de l'année à ce jour égales au prorata; la baisse de 5 cents des prix de gros du poulet, et les diminutions ultérieures attendues du fait des allocations supérieures de poulet; les stocks en entrepôt qui restent faibles; la croissance de 1,6 % de la production de poulet prévue au É.-U. au dernier trimestre de 2012, avec une consommation de viande par habitant supérieure après la baisse prévue en 2012; l'augmentation du prix des aliments de la volaille due au temps extrêmement chaud dans plusieurs régions productrices, ce qui va sans doute faire monter les marchés des aliments du bétail au début de 2013 et rapprocher les prix vifs de 1,70 \$ le kg; l'amélioration des perspectives économiques canadiennes, la croissance du PIB devant atteindre 2,25 % en 2012 et 2,50 % en 2013; le ralentissement de l'inflation des prix des denrées alimentaires puisque l'IPC de ces produits a augmenté de 2,5 % entre mai 2011 et mai 2012, alors que l'IPC de toutes les viandes est monté de 6,1 % et celui du poulet, du bœuf et du porc de 7,0 %, 7,2 % et 4,4 % respectivement. Pour 2012, les membres se sont demandé quelle pourrait être la croissance dans les derniers mois de 2012 avec les perspectives de surproduction, alors que les prévisions de production récentes laissaient entendre qu'on ne parviendrait sans doute pas à réaliser l'allocation de 1031 Mkg fixée précédemment. Le comité a finalement décidé de recommander une production 2012 de poulet de 1028 Mkg, ce qui représente une croissance de 0,5 % par rapport aux 1023,1 Mkg produits en 2011 et une baisse de 3 Mkg par rapport à l'allocation fixée par les POIC en mars. Lors du premier examen de la production de poulet 2013, on a décidé de maintenir la cible des POIC de 1 041 Mkg établie précédemment qui représente une croissance de 1,25 % par rapport à la recommandation de 2012 et correspond à la modeste croissance de la population et de la demande des consommateurs. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé ces deux recommandations.

En novembre, le comité a cherché à être prudent pour sa recommandation 2013 afin de prendre dûment en compte l'éventuelle insuffisance de la production de l'allocation 2012 fixée en juillet. Depuis juillet, l'endettement des consommateurs canadiens a atteint des niveaux record et les perspectives de croissance du PIB 2012 et 2013 du Canada ont commencé à faiblir. Par ailleurs, l'USDA a révisé à la baisse les perspectives de production de poulet et la consommation de viande par habitant de 2012 et 2013, alors qu'au Canada, la sous-production de poulet jusqu'au début septembre a contribué à une croissance inchangée par rapport à l'année précédente. Pour évaluer la production attendue de 2012, la question la plus difficile tournait autour de la surproduction possible des dernières semaines de l'année et son effet sur la production de 2013. Dans leur discussion, les membres se sont concentrés sur les éléments suivants de la situation récente du marché : la hausse de 1,2 % de la production intérieure d'œufs d'incubation d'octobre 2011 et l'augmentation de 0,4 % du total des mises en incubation; la diminution de 2,2 % des importations d'œufs d'incubation et l'utilisation du CT supérieure de 7,7% au prorata, tandis que les importations de poussins diminuaient de 1,1 % et restaient égales au prorata; l'amélioration du taux d'éclosion (82,4 %); la baisse de 6,3 Mkg (ou 0,7 %) de la production de poulet; la sous-production de poulet jusqu'au début septembre; les poids vifs moyens légèrement inférieurs (2,22 kg); la hausse rapide du prix vif moyen payé aux producteurs de poulet à griller de 1,68 \$ à la fin de 2011 à 1,82 \$; les prix de gros record atteignant 3,70 \$ alors qu'ils étaient de 3,41 \$ à la fin de 2011; les importations de volailles de réforme qui, à 89,9 Mkg, avaient augmenté de 44 % par rapport à 2011 à la même date; le ralentissement continu de l'inflation, tandis que l'IPC des produits alimentaires n'avait augmenté que de 1,6 % entre septembre 2011 et septembre 2012 alors que toutes les viandes coûtaient 3,8 % de plus et que l'IPC du poulet, du bœuf et du porc était de 2,3 %, 6,2 % et 0,5 % respectivement. Pour finir, le comité a estimé que l'allocation 2012 de 1028 Mkg des POIC ne se concrétiserait que si la surproduction de poulet dépassait les attentes à la fin de l'année et a décidé de réduire en conséquence le taux de croissance 2013 attendu. Les membres ont convenu de recommander pour 2013 1036 Mkg, ce qui représente une croissance de 1 % par rapport à la production de 1026 Mkg prévue pour 2012 et 5 Mkg de moins que l'allocation précédente des POIC fixée en juillet. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé cette recommandation pour 2013.

Cordialement,

Le président du Comité aviseur,



Dean Penner

Rapport du Comité des finances

Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Le Comité des finances s'est réuni à trois reprises au cours de l'année et a examiné, selon les besoins, la situation et les politiques financières des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). En 2012, les recettes se sont élevées à 1,82 million de dollars et les dépenses à 1,56 million de dollars, d'où un excédent de 0,26 million de dollars. Les recettes réelles ont été légèrement inférieures aux prévisions budgétaires de 1,83 million de dollars tout en étant supérieures de 48 000 \$ à celles de l'année précédente du fait d'une petite augmentation de la production et de l'application de la nouvelle redevance nationale pendant toute l'année alors que l'année précédente, elle n'avait été en vigueur que pendant les trois derniers trimestres. Les dépenses réelles de 1,56 million de dollars ont été inférieures de 1,9 million de dollars aux prévisions budgétaires en grande partie grâce aux efforts constants des administrateurs des POIC pour réduire le nombre des réunions et les frais de déplacement parce que certains postes ont été inférieurs aux prévisions budgétaires ou que des activités ont été reportées ou annulées. Les dépenses réelles ont diminué de 83 000 \$ par rapport à l'année précédente parce que plusieurs postes ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, notamment ceux de l'Accord fédéral-provincial (AFP) et des activités commerciales ainsi que les dépenses d'immobilisations pour l'immeuble.

Le Comité des finances a présenté le budget 2013 dans lequel un déficit de 95 400 \$ était prévu pour l'exercice. Il a cependant jugé inutile d'augmenter la redevance nationale une deuxième année de suite. Il a estimé que les recettes du budget 2013 resteraient à 1,83 million de dollars et que les dépenses augmenteraient de 18 000 \$ en raison de plusieurs facteurs dont la rémunération des administrateurs, le lieu et la fréquence des réunions avec les coûts afférents, et les besoins de services professionnels.

On a continué à provisionner le fonds de recherche, créé en 2001, en lui réservant 0,1 cent par œuf d'incubation jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par an, et réservé 7000 \$ supplémentaires pour les dépenses de recherche de 2012.

Étant donné que les indemnités des administrateurs et les rémunérations mensuelles sont les mêmes depuis cinq ans, le Comité des finances a recommandé qu'on les augmente à compter de 2013. Ces deux recommandations ont été acceptées par le Conseil d'administration des POIC.

Lors de l'assemblée générale annuelle des POIC de mars 2012, le cabinet Welch LLP a été à nouveau désigné pour procéder à la vérification de la fin de l'exercice 2012.

Cordialement,

Le président du Comité des finances,



Gyslain Loyer



Composition :

- ▲ Gyslain Loyer, président, Québec
- ▲ Dean Penner, Manitoba
- ▲ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Ernie Silveri, représentant de la FCC

Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

La recherche est une priorité d'importance pour les POIC. Nous continuons à contribuer à la conception d'un système d'alimentation de précision pour les reproducteurs de poulet de chair à l'Université de l'Alberta. Les POIC sont aussi heureux d'avoir accordé un financement à des étudiants canadiens qui font des travaux de recherche en aviculture pour leur permettre de se rendre au Congrès mondial d'aviculture de cette année au Brésil afin de présenter les résultats de leurs études.

Nous continuons à accorder une aide financière au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) qui gagne en notoriété et assume plusieurs initiatives importants. En 2012, il a mené à bien la Stratégie nationale de recherche avicole en consultant les principaux intéressés. Il a également fait beaucoup pour la Grappe scientifique avicole en partenariat avec AAC tandis que s'achèvent les programmes de *Cultivons l'avenir*. Le CRAC a en outre accueilli Aviagen comme premier commanditaire du Programme de commandites de la recherche.

La recherche sur les reproducteurs de poulet de chair est financée par le CRAC grâce à la contribution financière de l'industrie, notamment des POIC. Ces travaux portent entre autres sur le comportement des reproducteurs et les autres stratégies possibles d'alimentation, et l'élaboration d'un vaccin contre les salmonelles. Les autres sujets importants de recherche sont l'influenza aviaire, les solutions de remplacement des antibiotiques et les utilisations à valeur ajoutée de la volaille.

Depuis la création du CRAC, le financement a été assorti d'une contrepartie de près de 5 pour 1 de sources gouvernementales et industrielles, preuve que le financement de l'industrie est multiplié efficacement.

Voici les priorités générales de recherche des POIC :

1. Recherche axée sur la production
2. Salubrité des aliments
3. Lutte contre les salmonelles
4. Bien-être des reproducteurs
5. Recherche environnementale
6. Santé et maladies de la volaille
7. Utilisation de la viande brune

Cordialement,

La présidente du Comité de la recherche,



Cheryl Firby



Composition :

- ▲ Cheryl Firby, présidente, Ontario
- ▲ Brian Bilkes, Colombie-Britannique
- ▲ Tina Notenbomer, Alberta
- ▲ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▲ Kevin Enns, Manitoba
- ▲ Robert Massé, Québec



Les Producteurs d'oeufs d'incubation
du Canada

Suppléants des POIC



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Robert Massé, Québec; Brian Bilkes, Colombie-Britannique;
Tina Notenbomer, Alberta; Kevin Enns, Manitoba;
Jeff Regier, Saskatchewan; Cheryl Firby, Ontario

Gérants des provinces



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Pierre Belleau, Québec; Stephanie Nelson, Colombie-
Britannique; Bob Smook, Alberta; Bob Guy, Ontario;
Wayne Hiltz, Manitoba
Absent : Clinton Monchuk, Saskatchewan

Permanents des POIC



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments; Giuseppe Caminiti,
directeur général; Joy Edstron, comptable; Emily Fudakowski,
employée de bureau à temps partiel; Nicole Duval, administratrice
de bureau; Tim Nikita, économiste

ÉTATS FINANCIERS
De
LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
Pour les exercices clos les
31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DES RÉSULTATS	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011, et au 1er janvier 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
le 13 février 2013.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2012, 31 DÉCEMBRE 2011 ET LE 1ER JANVIER 2011

	31 déc. <u>2012</u>	31 déc. <u>2011</u>	1er jan. <u>2011</u>
<u>ACTIF</u>			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	42 158 \$	43 239 \$	32 424 \$
Placements à court terme - note 5	1 028 630	800 000	688 117
Débiteurs	386 336	320 664	287 070
Charges payées d'avance	<u>13 456</u>	<u>10 420</u>	<u>12 106</u>
	<u>1 470 580</u>	<u>1 174 323</u>	<u>1 019 717</u>
IMMOBILISATIONS			
Terrain et bâtiment - note 6	635 312	651 600	665 638
Autres - note 7	<u>5 103</u>	<u>7 083</u>	<u>14 148</u>
	<u>640 415</u>	<u>658 683</u>	<u>679 786</u>
	<u>2 110 995</u> \$	<u>1 833 006</u> \$	<u>1 699 503</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	134 871 \$	115 955 \$	100 572 \$
Sommes à remettre à l'État	27 766	24 347	31 141
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice - note 6	<u>9 146</u>	<u>8 642</u>	<u>8 166</u>
	171 783	148 944	139 879
DETTE À LONG TERME - note 6	<u>318 904</u>	<u>328 057</u>	<u>336 707</u>
	<u>490 687</u>	<u>477 001</u>	<u>476 586</u>
ACTIF NET			
Affectation interne à la recherche	8 023	15 023	20 023
Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ	112 909	108 916	96 054
Non affecté	<u>1 499 376</u>	<u>1 232 066</u>	<u>1 106 840</u>
	<u>1 620 308</u>	<u>1 356 005</u>	<u>1 222 917</u>
	<u>2 110 995</u> \$	<u>1 833 006</u> \$	<u>1 699 503</u> \$

Signé par le Conseil d'administration:



Jack Greydanus, Président



i, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits		
Redevances	1 808 576 \$	1 762 608 \$
Intérêts	<u>11 643</u>	<u>9 351</u>
	<u>1 820 219</u>	<u>1 771 959</u>
Charges		
Amortissement	25 275	24 070
Frais d'occupation du bâtiment	48 949	35 154
Honoraires des administrateurs et frais des participants	285 377	304 005
Intérêts sur la dette à long terme	12 894	13 369
Réunions	39 788	54 399
Frais d'adhésion	32 933	32 153
Frais d'administration et de bureau	129 822	167 052
Honoraires professionnels	143 645	192 272
Recherche	67 000	65 000
Salaires et avantages sociaux	564 105	517 166
Dépenses des employés	50 930	55 438
Frais de commerce	82 008	98 957
Traduction et interprétation	<u>73 190</u>	<u>79 836</u>
	<u>1 555 916</u>	<u>1 638 871</u>
Revenu net	<u>264 303 \$</u>	<u>133 088 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

	2012			2011	
	<u>Affectation interne à la recherche</u>	<u>Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	15 023 \$	108 916 \$	1 232 066 \$	1 356 005 \$	1 222 917 \$
Revenu net	-	-	264 303	264 303	133 088
Visé par une affectation interne - note 8	<u>(7 000)</u>	<u>3 993</u>	<u>3 007</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 023 \$</u>	<u>112 909 \$</u>	<u>1 499 376 \$</u>	<u>1 620 308 \$</u>	<u>1 356 005 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	264 303 \$	133 088 \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>25 275</u>	<u>24 070</u>
	289 578	157 158
Variation nette du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie:		
Débiteurs	(65 672)	(33 594)
Charges payées d'avance	(3 036)	1 686
Créditeurs et frais courus	18 916	15 383
Sommes à remettre à l'État	<u>3 419</u>	<u>(6 794)</u>
	<u>243 205</u>	<u>133 839</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat de placements	(1 028 630)	(825 000)
Échéance de placements	800 000	713 117
Achat d'immobilisations	<u>(7 007)</u>	<u>(2 967)</u>
	<u>(235 637)</u>	<u>(114 850)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur la dette à long terme	<u>(8 649)</u>	<u>(8 174)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(1 081)	10 815
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>43 239</u>	<u>32 424</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>42 158 \$</u>	<u>43 239 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

1. ORGANISATION ET OBJECTIFS

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (l'organisation) fut constitué en personne morale conformément à la loi sur les offices des produits agricoles.

L'organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant que tel est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. ADOPTION DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

À compter du 1er janvier 2012, l'organisation a choisi de se conformer aux exigences du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) - *Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)*. Ces états financiers sont les premiers états financiers préparés en conformité avec ces normes comptables pour les organismes sans but lucratif et ces exigences ont été appliquées rétrospectivement. Les principales méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aux informations correspondantes présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et l'état de la situation financière d'ouverture au 1er janvier 2011 (date de transition de l'organisation).

L'organisation a antérieurement émis des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 en utilisant un autre cadre conceptuel, les Principes comptables généralement reconnus du Canada. L'adoption des NCOSBL n'a pas eu d'incidence sur les actifs, passifs, actifs nets, produits et charges déjà présentés et, par conséquent, aucun ajustement n'a été enregistré dans les états financiers comparatifs. Des informations supplémentaires ont été ajoutées à ces états financiers afin qu'ils soient conformes aux nouvelles exigences d'information à fournir des NCOSBL.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisation reçoit des redevances selon le nombre d'oeufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

L'organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que le montant peut être raisonnablement estimé et s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues.

Les autres sources de produits sont constatées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011****3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite*****Instruments financiers******Évaluation des instruments financiers***

L'organisation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur ajustée des coûts de transaction pour les cas où qu'un actif financier ou passif financier sera ultérieurement évalué au coût ou au coût après amortissement. L'organisation évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux acquisitions ou dispositions d'investissements sont ajoutés à leurs évaluations initiales ou déduits de leurs produits de disposition.

Investissement dans des biens en co-propriété

L'organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'organisation des actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie des biens en co-propriété de l'organisation sont inscrits dans ces états financiers.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation aux taux annuels suivants:

Bâtiment	40 ans
Équipement et ameublement de bureau	5 ans
Équipement électronique	3 ans

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits, des charges et la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, la valeur nette de réalisation des débiteurs et le montant des frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011****4. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles l'organisation peut être soumise aux 31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1er janvier 2011.

L'organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

L'organisation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de l'organisation représente la somme de son encaisse, ses placements à court terme et ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. L'organisation gère son risque de crédit en passant en revue ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront payés et n'a pas cru nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne sera pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs qui peuvent être liquidés facilement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'organisation sont tous en devise canadienne et l'organisation opère principalement en dollars canadien. Par conséquent, la direction estime que l'organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

4. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

L'organisation est assujettie au risque du taux d'intérêt en raison de ses investissements à court terme et de sa dette à long terme. Les investissements à court terme de l'organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts au taux du marché et la dette à long terme de l'organisation porte intérêts à taux fixe jusqu'en 2017.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

L'organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques de l'organisation depuis l'exercice précédent.

5. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Certificats de placement garanti encaissables portant intérêt entre 1,2% et 1,35% et venant à échéance à différentes dates en 2013	<u>1 028 630</u> \$	<u>800 000</u> \$

Les placements sont gérés par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers financiers de l'organisation. L'organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites imposent à l'organisation de seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer les opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

6. IMMOBILISATIONS - TERRAIN ET BÂTIMENT

Terrain et bâtiment

L'organisation possède un intérêt de 8,02%, comme co-proprétaire avec les Producteurs d'oeufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario qui abrite le bureau de l'organisation.

La quote-part de l'organisation du coût et de l'amortissement cumulé est comme suit:

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	- \$
Bâtiment	<u>651 519</u>	<u>70 342</u>	<u>651 519</u>	<u>54 054</u>
	705 654	70 342 \$	705 654	54 054 \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>70 342</u>		<u>54 054</u>	
Valeur comptable nette	<u>635 312</u> \$		<u>651 600</u> \$	

Dette à long terme

L'organisation est responsable pour sa part proportionnelle de la dette à long terme payable à la Banque de Montréal. La part de l'organisation du capital à payer au 31 décembre 2012 est comme suit:

	2012	2011
Dette à long terme portant intérêt à 5,68%, payable en versements mensuels de 2 296\$ composés de capital et d'intérêt venant à échéance le 30 novembre 2017	328 050 \$	336 699 \$
Moins portion à court terme	<u>9 146</u>	<u>8 642</u>
	<u>318 904</u> \$	<u>328 057</u> \$

La part de l'organisation des paiements en capital au cours des prochaines années est comme suit:

2013	9 146 \$
2014	9 679
2015	10 243
2016	10 840
2017	11 472
Après 2017	276 670

L'organisation et les autres co-proprétaires ont conjointement et solidairement signé l'hypothèque et l'organisation est donc éventuellement responsable pour la part de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires s'ils devaient faire défaut à leur engagement financier. Le solde de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires au 31 décembre 2012 est de 3 762 342 \$.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011****7. IMMOBILISATIONS - AUTRES**

Immobilisations - autres est composé de:

	2012		2011	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Équipement et ameublement de bureau	36 747 \$	36 196 \$	37 468 \$	31 618 \$
Équipement électronique	<u>48 341</u>	<u>43 789</u>	<u>50 837</u>	<u>49 604</u>
	85 088	<u>79 985</u> \$	88 305	<u>81 222</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>79 985</u>		<u>81 222</u>	
Valeur comptable nette	<u>5 103</u> \$		<u>7 083</u> \$	

8. AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a affecté à l'interne un montant de 3 993 \$ en 2012 (2011 - 12 862 \$) pour les indemnités éventuelles de départ et l'organisation a utilisé 7 000 \$ (2011 - 5 000 \$) du montant visé par une affectation interne pour la recherche.

9. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS

L'organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

10. ENGAGEMENTS

L'organisation a différents contrats avec des échéances variant entre 4 et 5 ans. Les paiements futurs minimums sur ces contrats sont comme suit:

2013	7 957 \$
2014	7 957
2015	7 957
2016	7 531
2017	5 400

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés tel que nécessaire afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour l'exercice courant.

Notes